

## **Bilan de l'atelier Architecture et petit patrimoine**

### Animateurs :

Noémie BLANCO – SOLIHA Jura  
Manuel GARCIA – SOLIHA Jura

L'atelier a débuté par des photos issues du diagnostic pour que les participants puissent donner selon eux les caractères / éléments de l'habitat traditionnel (fermes de polyculture) :

« La ferme composée d'une partie habitation, d'une grange et d'une écurie », « des longères avec de grandes cours sur le devant », « le portail de grange », « la pierre d'évier », « les linteaux en pierre », « les débords de toit », « les pas de moineau ».

### **1. La ferme traditionnelle fait-elle partie du patrimoine identitaire du territoire ou est-ce simplement un héritage du passé qui peut évoluer sans contraintes ?**

Pour certains participants, « on identifie une forme à notre territoire », « on parle de valeur, de cachet ».

### **2. Qu'est-ce qui dans cette architecture traditionnelle « fait » patrimoine qu'est-ce qui marque l'identité des paysages ruraux et urbains du territoire ?**

Les cours qui sont clôturées devant les bandes de maisons mitoyennes à Saint-Maur ou Chavéria sont pris en exemple : les 3-4 propriétaires ont réalisé des clôtures devant chacune de leur propriété et ont ainsi conduit à diviser un espace traditionnellement ouvert et à « faire perdre l'identité des maisons », « enlève le charme ».

Ce qui fait patrimoine, c'est la volumétrie des fermes traditionnelles, l'inclinaison des toits, les ouvertures des anciennes granges -> la photo qui identifie une création de baies vitrées dans un percement traditionnel fait réagir : les participants sont unanimes pour dire qu'il faut éviter cela et évoquent différents cas de réhabilitation de portes de granges dans leurs communes.

### **3. Quel degré de protection doit-on apporter à ce patrimoine bâti ? Comment faire évoluer cette architecture au travers des années ?**

Les réponses sont différentes suivant si les villages sont concernés ou non par un périmètre monument historique. Dans ces cas, les décisions de l'Architecte des Bâtiments de France sont jugées trop restrictives concernant les possibles ouvertures de toit : « elles sont trop petites pour laisser passer suffisamment de lumière ».

Pour les participants, on ne peut pas empêcher le bâti traditionnel d'évoluer, il faut donc être clair et précis dans les règles, ne pas faire n'importe quoi pour le bâti ancien afin de ne pas perdre l'harmonie des villages.

Ils notent la présence de chien-assis, de velux, de pierres laissés apparentes : « il faudrait que les habitants connaissent les réels impacts si les pierres sont laissées apparentes ».

Pour certains, « si on veut que les réhabilitations se fassent, il faut laisser de la liberté », la question des coûts est abordée notamment s'il faut imposer les mêmes volumes aux nouvelles constructions.

Concernant les pentes des toitures, les avis sont partagés :

- « la pente de toit on s'en fiche ! Les pentes de toit ont déjà été modifiées avec le rehaussement des constructions ».
- « les toits-terrasses se marient bien avec le bâti ancien dans le cas d'extension, les autres types de toit non ».
- « il ne faut pas multiplier les types de toitures, finir avec un patchwork ».

Avec les vastes volumes de combles, certains pensent que cela pourrait permettre la création de chambres, qu'il faut optimiser ces volumes. « Encourager un découpage des logements, installer plusieurs foyers. La création d'ouvertures de toit devrait se faire sur la façade arrière pour préserver la typicité de devant ».

« Il faut interdire le PVC blanc dans l'ancien ».

**4. Au-delà du patrimoine rural classique y-a-t-il des constructions atypiques, extraordinaires, méritant une prise en compte spécifique (L153-19 avec fiche de prescription) ?**

Les cures ont une architecture typique, massive. Les anciennes écoles, mairies, fromageries, gares sont citées.

**5. L'architecture traditionnelle doit-elle être un modèle pour les constructions futures ?**

Les participants répondent que non, les matériaux utilisés ne pourront pas être les mêmes, la question des coûts revient. « *Il faut ouvrir l'architecture à des constructions moins énergivores.* »

**6. Quel est votre regard sur l'architecture contemporaine ? Souhaitez-vous que des constructions contemporaines puissent s'implanter au sein même des villages ? Doivent-elles être seulement implantées dans les nouveaux quartiers ?**



Les photos présentées ne recueillent pas les mêmes réactions :

Pour certains, le bardage bois est très bien, pour d'autres cela vieillit mal et l'aspect n'est pas satisfaisant.

Les toitures plates apparaissent soit comme des boîtes à chaussures, le fait qu'il n'y ait qu'un seul niveau marque un contraste trop important par rapport aux autres constructions.

La maison à toit cintré avec un étage est plus adaptée pour des participants et d'autres ne souhaitent pas voir ce type de toiture.

Concernant la construction avec le bardage métallique, c'est sa clôture couleur rouge qui fait le plus réagir : « *trop voyante, elle contraste trop alors que le reste de l'habitation s'intègre plutôt bien* ».

Certains participants indiquent que les cas d'architecture contemporaine sont pour l'instant souvent localisés en dehors du centre ancien dans leur village. Il faut selon eux une complémentarité entre toutes les architectures mais dans le cas d'une implantation en centre ancien cela mérite une architecture de qualité, il faut que ce soit emblématique et éviter le pavillon de lotissement.

A l'inverse, certains pensent que le contemporain doit être réservé à des zones/secteurs en particulier pour garder une identité pour chaque quartier, éviter que des constructions trop différentes soient implantées les unes à côté des autres. Conserver des identités de quartiers, limiter par exemple l'usage des bardages bois à un secteur.

La question de la morphologie urbaine du village peut jouer, les nouvelles architectures seront plus visibles et impactantes dans des villages groupés que dans des villages linéaires.

Pour certains, il faudrait éviter des constructions trop basses en entrée de village pour conserver l'identité du village.

Les conditions citées pour une bonne intégration concernent les teintes utilisées, l'aspect. Le mix bois-pierre permet d'atténuer les contrastes.

### 7. Cas de l'isolation par l'extérieur, pose de panneaux photovoltaïques :

Les règles visant à davantage de performance énergétique pour les bâtiments sont évoquées : le bardage bois est considéré comme une bonne solution pour isoler les bâtiments.

Les constructions anciennes situées dans les périmètres monuments historiques ne sont pas autorisées à faire des isolations par l'extérieur.

Toutes les nouvelles constructions doivent respecter à minima la réglementation thermique 2012 dans le neuf. Il faut donc que l'ancien puisse suivre.

### 8. Cas des clôtures.

Les exemples photos font réagir et notamment l'exemple de clôture opaque de couleur blanche : *« il faut l'éviter »*.

Pour certains participants l'idéal serait de ne pas avoir de clôture mais cela est compliqué avec la présence d'animaux ou bien pour se sécuriser avec les enfants.

Les canisses qui imitent la végétation génère des réactions très opposées : *« c'est très bien sauf que ça vieillit très mal »*, *« il vaut mieux de la vraie végétation »*.

Les grillages, murs de faible hauteur et dispositif à claire-voie font davantage consensus.

*« Le cas des clôtures devra être géré différemment selon si la densité imposée est forte et que les gens souhaitent se préserver une intimité même avec un petit espace extérieur. »*



L'atelier se termine en abordant la question du **petit patrimoine** (une planche photo et la carte du recensement du diagnostic servent de supports visuels).

Les participants sont unanimes sur le fait que le petit patrimoine mérite d'être protégé sur le territoire de la CCRO. Plusieurs participants regrettent qu'il ait été détruit car il relate l'histoire du territoire et donne du vivant.

La transformation des usages peut être une possibilité pour le faire vivre (cas de l'arrêt de bus en photo), pour d'autres il doit avant tout retrouver son usage originel : « *les fontaines doivent être remises en eau et ne plus être des bacs à fleurs* ».

A Poids-de-Fiole, tout le petit patrimoine a fait l'objet d'une restauration/ réhabilitation grâce aux subventions de l'opération cœur de village ?

Il faut également faire vivre ce patrimoine : exemple du four de Chavéria qui réunit beaucoup de monde lors de soirées pizza. Il faut le valoriser, lui trouver un rôle de convivialité.

Un circuit autour du petit patrimoine est en projet (minibus) sur la CCRO.

Certains évoquent la nécessité de faire de la pédagogie avec les nouveaux habitants, de leur expliquer à quoi ce bâti servait, ses usages pour lui redonner de la valeur à leurs yeux.

Des associations, amicales se mobilisent dans certains villages pour protéger le petit patrimoine.

